

Le Comité régional,

Ayant pris connaissance des renseignements donnés par le Directeur régional comme suite à la résolution WPR/RC23.R8 sur cette question,<sup>1</sup>

1. NOTE que les travaux nécessaires à la formulation d'une proposition qui serait présentée au Directeur général pour le financement possible par le FNUAD ou par un autre organisme compétent d'une étude sur l'épidémiologie de l'abus des drogues commenceront bientôt dans deux pays de la Région avec l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis et peut-être d'autres sources;
2. EXPRIME l'espoir que les résultats de ces travaux seront utiles au Groupe de travail sur les mesures de prévention et de lutte en matière d'abus des drogues et de pharmacodépendance, qui doit se réunir en 1974;
3. PREND NOTE en outre de la résolution WHA25.62 par laquelle l'Assemblée mondiale de la Santé "invite instamment les Etats Membres à entreprendre des efforts ou à intensifier ceux qu'ils ont déjà entrepris en vue de promouvoir des programmes d'éducation, d'études épidémiologiques, de prévention, de traitement et de réadaptation, ainsi que de recherche";
4. PRIE le Directeur régional d'obtenir des Etats Membres des renseignements sur la nature et l'étendue de la pharmacodépendance dans les différents pays et sur les moyens de traitement et les centres de réadaptation dont ils disposent;
5. PRIE le Directeur régional de continuer à :
  - a) encourager et développer les activités en matière de lutte contre l'abus des drogues et la pharmacodépendance;
  - b) explorer les possibilités d'une collaboration avec le Bureau régional de l'Asie du Sud-Est après l'exécution du projet pilote; et de présenter un rapport d'activité au Comité à sa vingt-cinquième session.

Septième séance, 3 septembre 1973

---

<sup>1</sup> Document WPR/RC24/7